

—Toi, si tu casses du sucre, mon vieux, je te crève la paillasse. Moi, aussi, je puis manger le morceau et jaspiner ce que tu es allé faire à Sèvres. Prends garde.

Ces paroles de menace, quoique prononcées à voix basse, frappèrent l'oreille du policier, dont l'esprit était sans cesse à l'affût.

Il enveloppa d'un regard cauteleux les deux interlocuteurs.

Celui qui menaçait était un pâle voyou rachitique, de moins de vingt ans, à la face blême et ravagée par toutes les flétrissures des vices. Son compagnon, un vieux, à barbe hirsute, répondait d'une façon quelconque, par l'âge et la tournure, au portrait du mendiant que monsieur Delorme avait signalé comme rôdant autour de la maison Letellier, le soir où la veuve avait été assassinée.

Merle, frappé de la ressemblance probable, se dit :

—Tiens ! Si c'était notre homme ?

Puis, comme il était de jugement prompt et de décision expéditive, il ajouta :

—Neuf heures vont sonner. Monsieur Delorme doit être chez lui. Il demeure, à deux pas du poste. Si j'allais le quêrir, pour le confronter avec l'individu, nous saurions tout de suite à quoi nous en tenir.

Les règlements de police n'avaient certainement point prévu le cas ; mais qu'importe ? Il est certains moments où le salut public veut qu'on saute à pieds joints sur les règles.

On gagnait du temps et de la certitude en agissant ainsi. Et Merle fit, selon qu'il avait pensé.

La bande suspecte consignée au violon, le brigadier alla sonner à l'appartement du caissier.

Ce fut madame Delorme qui ouvrit.

Elle était en grand deuil. Ses yeux cernés, ses joues creuses, où l'on voyait les sillons des larmes, témoignaient qu'elle n'avait pas encore pris son parti du trépas tragique de sa pauvre mère.

Elle recula d'un pas, en reconnaissant l'agent de la sûreté.

—Vous, à cette heure, monsieur Merle ! Qu'est-ce donc ? Y a-t-il du nouveau ? Mais,

pardon, de vous recevoir ainsi sur le seuil. Veuillez entrer.

Le brigadier traversa, à la suite de la jeune femme, une salle à manger qui lui parut modestement, mais confortablement, meublée en vieux chêne, avec des faïences appendues aux murs, et, au milieu, une suspension de cuivre à multiples luminaires.

De là, on passa dans un petit salon où la mère de famille s'occupait d'un travail de broderie qu'elle avait déposé sur un guéridon, près d'une lampe de porcelaine voilée d'un abat-jour rose.

Des fauteuils couverts de leurs housses, une demi-douzaine de chaises de fantaisie et un piano en palissandre complétaient le mobilier de la pièce.

Tout cela, sans être luxueux, paraissait frais, coquettement rangé, et faisait plaisir à voir.

—De l'ordre, du confort, une aimable aisance ! se dit le brigadier non sans une nuance d'envie. Comme on doit se plaisir dans un intérieur si bien tenu !

Par une porte restée ouverte, son regard auquel rien n'échappait entrevit, dans la pénombre d'une chambre à coucher, deux petits lits de cuivre jumeaux sur lesquels reposaient du sommeil de l'innocence Fernande et Léon, les deux blonds chérubins.

Une atmosphère de bonheur et d'honnêteté semblait planer par l'appartement et envelopper les êtres et les choses.

Merle, sans vouloir accepter le siège qu'on lui offrait, expliqua brièvement ce qui se passait et comment l'idée lui était venue de solliciter de M. Delorme une démarche officieuse, qui leur livrerait peut-être le coupable et leur faciliterait de venger la vieille dame.

Madame Delorme approuvait de la tête. Elle brûlait du désir de faire payer à l'assassin de sa mère toutes les tortures que cette pauvre femme avait endurées en cette nuit épouvantable.

—Je comprends votre impatience et je la partage, dit-elle. Malheureusement il y a un obstacle.

—Lequel ?

—Mon mari n'est point à la maison.